



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 28 août 2019 à 18h30

En visio-conférence

Présents :

Membres élus du Bureau Directeur :

P. CELMA, P. CARRE, C. MUNOZ, G. FAGUER, L. BONNET, T. TONNELIER

Invités du Bureau Directeur :

G. CASSAGNE, J. GARDON, Y. CHENAL, J. CONNORD, P. GERBIER (téléphone)

Excusés :

V. BERODIER, P. CHAROUSSET, M. MINOT, P. CRAIGHERO, G. BERTIN, G. AMBLARD, P. NIOGRET, A. KOCH

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 18h30, avec les membres présents.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 4 juillet 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Validation des Commissions Régionales – P. CARRE

A ce jour, il y a 31 commissions, comprenant 73 sous-commissions, avec un peu plus de 200 bénévoles impliqués.

Les listes ont été finalisées ont été transmises à la F.F.R. pour information. Elles sont consultables sur le site de la Ligue AuRA.

Certaines sont encore incomplètes, mais sont en cours de finalisation.

Quelques réunions de Commissions se sont déjà déroulées au cours du mois d'août (épreuves, récompenses, POS...) .

4. Présentation de l'organisation sportive de la Ligue – J. GARDON

Jérôme GARDON présente et commente un document Power Point sur le plan d'actions de l'ETR de la Ligue AuRA (voir pièce jointe)

Des réflexions sont à l'étude actuellement sur une nouvelle offre de pratique, par exemple l'organisation d'un festival (plateau) toutes les 3 semaines pour les Séries et pour les Jeunes.

Les CTC : recrutement en interne courant décembre 2019. Recrutement en externe sur janvier et février 2020.

Du 1^{er} juillet 2020 au 1^{er} septembre 2020 : formation des CTC.

23 CTC sont prévus par la FFR et 3 en complément sont déjà en place, avec la collaboration des associations des clubs professionnels.

Nota Bene : avec 1 CTC de plus, la Ligue pourrait prétendre à 1 CTL de plus.

5. Point sur la rentrée des Académies – J. GARDON

Suite à l'hospitalisation de Pierre GRANGE et pendant sa convalescence, il est proposé de désigner Roland GENET pour travailler sur les Académies Fédérales et sur le Haut Niveau.

Virginie GAY (élue au Comité Directeur de la Ligue) a accepté la charge de la gestion de l'Equipe Technique Régionale et de l'Elite Régionale.

Jérôme GARDON signale le remplacement de Vincent FARJEAS par Brian OUKACI, sur le secteur Ouest depuis le 26 août 2019.

Académie Régionale de VALENCE :

*il sera pourvu au remplacement d'Ousmane TOURE par l'engagement de 2 intervenants pour la saison 2019-2020.

*Le budget initial validé par Pierre GRANGE est de 9000 € pour ces deux intervenants en partenariat avec le VRDR.

Le Bureau Directeur valide cette proposition d'engagement des deux intervenants pour l'Académie Régionale de VALENCE à l'unanimité des membres présents.

6. Organisation et validation des Epreuves Séniors – G. CASSAGNE et J. CONNORD

La F.F.R. a validé les Règlements Sportifs proposés par la Ligue, avec quelques remarques qui ont été prises en compte.

Réserve obligatoire en Honneur ; réserve non obligatoire mais soumise à bonification pour les P.H.
Phases finales = 8^e, ¼ aller-retour, ½ finales, et finale.

Pour l'Honneur, l'ordre des rencontres est prédéterminé (1^{er} contre dernier, etc...)

Pour les autres compétitions, c'est le critère géographique qui primera et non plus la place au classement dans les poules.

4 montées sont prévues d'Honneur à Fédérale 3

Les Règlements Sportifs et Financiers sont validés par le Bureau Directeur, à l'unanimité des membres présents.

7. Point sur l'organisation de la Journée des Terroirs et validation – G. CASSAGNE

Avec le nouveau Règlement, cette journée des Terroirs ne présente plus d'enjeux sportifs réels, et le bénéfice financier s'avère faible (5 000€).

Une enquête va être effectuée auprès des Clubs et des Comités Départementaux pour recueillir leur avis sur le maintien ou non de cette journée, et si oui à quelle période de la saison. L'organisation pourra être gérée directement par les C.D.

La mise en place d'une consultation est validée par le Bureau Directeur à l'unanimité des membres présents.

8. Organisation et validation des Epreuves Jeunes – G. CASSAGNE et J. CONNORD

La proposition est faite avec 3 phases :

- 1.) du 28/09/19 au 21/12/19 : brassages sans niveau par poules géographiques de 5-6 équipes, à l'issue desquels sortiront 40 clubs pour la Ligue 1 et les autres clubs pour la Ligue 2.
- 2.) du 11/01/20 au 18/04/20 : poules de 5-6 équipes pour établissement de classements.
- 3.) Phases Finales : 8^e = les 16 mieux classés sur la totalité des clubs (et non plus les meilleurs de Poules)

La Finale de secteur sans incidence sportive, pourrait être organisée à la demande des clubs. Elle reste une journée festive.

N'ayant pas eu de retour de la F.F.R., le Bureau Directeur ne peut pas valider cette organisation. Un accord de principe sur la structuration des compétitions est toutefois donné.

Nota Bene : à ce jour, baisse du nombre d'équipes inscrites car il y a de plus en plus de rassemblements

9. Organisation des Journées Sécurité – L. BONNET

Cette saison, l'organisation générale a évolué.

La gestion de ces journées est confiée aux C.D. Les casses croûtes organisés seront pris en charge par la Ligue à hauteur de 3 € par personne.

Le Référent de la Ligue sera Alain BUISSON.

Toute la partie administrative sera gérée par la M.O. Guilhaud Grange (Valérie REINEIX)

Pour les journées EDR et compétition, il est prévu la présence d'un arbitre et d'un médecin

Les sections Rugby à V et Loisirs sont également convoquées à ces journées.

Des tables rondes par clubs seront organisées par le Référent de chaque club, avec fiches d'émargement et attestations sur l'honneur de présence (selon les obligations fédérales).

Ces attestations seront à remettre aux C.D. puis transférées à la Ligue.

10. P.O.S – L. BONNET, J. GARDON et G. FAGUER

La convention F.F.R. / Ligue est revenue signée, pour un montant de 364 241 € concernant les 14 actions retenues par la F.F.R.

D'autres actions pourront être soumises à arbitrage avant le 18 septembre 2019, afin de proposer la validation du budget et les objectifs retenus.

POS des C.D. : à ce jour, la Ligue a reçu 5 POS complets. Les autres POS devraient arriver prochainement, et pourront bénéficier d'un accompagnement par la F.F.R.

Convention Ligue/C.D. : il convient de demander aux C.D. les actions qu'ils souhaitent réaliser au cours de la saison 2019-2020, sur le même principe de financement que la convention F.F.R./Ligue, même si les POS ne sont pas tous terminés.

11. Formations Fédérales – L. BONNET

L'A.F.D.A.S. remplace UNIFORMATION.

2 CQP sont déjà lancés.

Cette saison, la structuration de l'IREF a commencé.

Les formations fédérales débutent le 05/10/19. Tous les centres ont été proposés en fonction des bassins mis en place pour le POS. (mais en attente du nombre d'inscrits).

Actions spécifiques :

- Formation des dirigeants : enquête en ligne fin septembre
- Formation des formateurs.

Les conventions avec les C.D. sont reconduites sans changement particulier, par rapport à la saison passée.

Les conventions avec le CREPS de Voiron et l'ADPS de Clermont-Ferrand sont reconduites. (après renégociation)

12. Validation des procédures financières et administratives – P. CARRE et G. CASSAGNE

Les procédures du 25 juillet ont été renvoyées à tous les membres du Bureau Directeur par mail.

Ces procédures ont été soumises à la F.F.R. le 26 juillet 2019.

Elles sont presque identiques à celles de la saison dernière, hormis une baisse des montants des sanctions disciplinaires, et avec transfert de désignations des RF, des Séries vers la catégorie Moins de 19 ans.

Par ailleurs, un nouveau calcul des forfaits des Officiels de match a été effectué.

Une baisse importante sur les forfaits des arbitres a été décidée.

Pour les R.F., la répartition est plus équilibrée, surtout chez les jeunes.

Quelques questions ont été formulées, sur le coût des affiliations car le tableau F.F.R. n'était pas assez parlant. Un tableau récapitulatif simplifié a été établi.

Les procédures financières et administratives sont adoptées par le Bureau Directeur à l'unanimité des membres présents.

J. CONNORD : il convient de rappeler aux clubs que la F.F.R. a réduit le nombre de km pour le remboursement des frais.

P. CARRE : Un rappel devrait être fait, lors des 7 réunions de rentrée, pour toutes ces procédures.

13. Rappel engagement des dépenses – Y. CHENAL

Yves CHENAL rappelle la nécessité d'accentuer les suivis et les contrôles et de faire évoluer les procédures (ex : bons de commande).

Les bons de commandes doivent tous passer par Thomas BACONNIER.

Il convient aussi de prévoir de demander en priorité, des devis à nos partenaires.

Pour les clubs qui présentent un retard de paiement sur les affiliations de la saison passée, il est proposé un échelonnement de la dette en 3 fois :

- 50 % le 30/09 (pour la saison 2020-2021, ça sera fin août) ; 25 % le 31/11 et 25% le 31/01

Cette proposition est validée par le Bureau Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Au cours de l'été, les clubs présentant un retard de règlements ont eu leurs licences bloquées. Suite à cette décision, tous les clubs sont désormais à jour, en cette fin août 2019.

Une invitation à mettre en place un prélèvement automatique mensuel sera proposée pour éviter les débordements.

Des contrôles seront à développer pour :

- *les frais de déplacement et dépenses liées (notes de frais, pièces justificatives, ...)

- *les frais de missions des bénévoles

- (CERFA au-dessous des 80 km, sauf pour les bénévoles non-imposables)

- *les frais des repas (respect des tarifications établies)

Plusieurs chantiers structurels sont en cours (arrivée des CTC, enveloppes financières, POS, ...)

14. Désignation des utilisateurs Ovale 2 – P. GERBIER

Pierric GERBIER rappelle les 14 profils différents sont recensés (60 Dirigeants concernés)

De nombreux changements ont été effectués, suite aux évolutions survenues au sein des Officiels de Match.

Hormis ces changements, on retrouve les mêmes personnes que la saison précédente.

15. Gestion du parc automobile et contrôles – Y. CHENAL et G. CASSAGNE

Un contrôle des carnets de bord des véhicules a été réalisé cet été, dans chaque M.O..

L'affichage (marquage automobile) est en cours de réalisation.

Une étude est en cours pour éventuellement installer la géolocalisation sur les véhicules, comme cela est pratiqué dans d'autres Ligues ou Associations possédant un parc de véhicules important.

P. CELMA a demandé à Eric SAMAIN les logos pour les 3 CTC Clubs Pro, car leurs véhicules sont fournis par les 3 clubs, qui souhaitent disposer d'un affichage Ligue en plus de leurs propres logos.

16. Représentations aux Assemblées Générales des clubs et des CD :

P. CARRE transmet régulièrement aux membres du Bureau Directeur les dates et lieux des A.G. de clubs et de C.D. Les élus sont priés de signaler leurs disponibilités, afin que la Ligue soit représentée au maximum ; ou à défaut, qu'un courrier d'excuses soit envoyé.

6 demandes de représentation en A.G. des clubs sont honorées pour début septembre.

Patrick CELMA et Gérard FAGUER représenteront la Ligue AuRA à l'A.G. du Comité de Haute Savoie, le 26 septembre 2019.

Patrick CELMA sera également présent à l'A.G. du C.D. 69 le 14 septembre 2019.

17. Réunions de rentrées dans les clubs (calendriers, participation, Power point) :

Patrick Carré rappelle que 7 réunions de rentrée ont été programmées avec les clubs, du 2 au 9 septembre, dans les 4 secteurs.

Des élus participeront à chacune des réunions, avec les Référents Administratifs et Sportifs.

Est prévue, la mise en place d'un POWER POINT et d'une boîte à outils pour disposer d'un support de réponses sur la majorité des sujets.

Ces réunions se tiendront en deux ateliers : un côté sportif, un côté administratif financier.

18. Changement de nom R. C. Saint Laurent du Pont :

Le R.C. Saint-Laurent du Pont a déposé un dossier de demande de changement de nom en 2017.

Cette demande, validée à l'époque, par le Président du C.T. des Alpes, n'a pas encore été prise en compte par les Services Fédéraux, en attente de la validation de ce changement par la Ligue AuRA.

Le Bureau Directeur de la Ligue AuRA émet à l'unanimité de ses membres présents, un avis favorable à la demande de changement de nom du R.C. Saint Laurent du Pont, par la nouvelle dénomination : CHARTREUSE R.C.

19. Questions diverses :

19.1. Mise aux voix de cooptation et dé-cooptation :

*Cooptation de Roland GENET en remplacement de Pierre GRANGE pendant sa convalescence :

Roland GENET sera Chargé de Mission auprès du Comité Directeur pour les Académies Fédérales et le Haut Niveau.

*Dé-cooptation de Jean-Pierre CHORDA qui a démissionné de ses fonctions au sein de la Commission des Officiels de match, en juin 2019, et qui était Chargé de Mission auprès du Comité Directeur, pour représenter ces Officiels de match.

Le Bureau Directeur décide à l'unanimité des membres présents, de valider les modifications de la liste des Chargés de Mission.

19.2. Rugby à V :

Stéphane FERRATIER a transmis à Gérard BERTIN deux propositions en juillet 2019 :

Rugby à 5 : il existe un problème de ballons car le Jeu se pratique avec des ballons de taille 4.

Propositions :

-faire payer une cotisation de 50 € aux clubs concernés et leur fournir des ballons logotés en obtenant de meilleurs tarifs, avec une commande groupée.

-organiser un Séminaire Nouvelles Pratiques, sur une journée à Chaponnay.

Le Bureau Directeur valide ces deux propositions à l'unanimité des membres présents.

19.3. CNDS :

Jérôme GARDON communique les décisions prises par la Commission Nationale F.F.R. pour les Comités Départementaux :

CD42 4000€ ; CD73 6500€ ; CD43 2500€ ; CD 69 12000€ ; CD01 13000€ ; CD07 9000€ ; CD63 12000€ ; CD38 20000€ ; CD03 6500€ ; CD74 14000€ ; CD26 8400€ ; CD15 11000€

Pour les clubs, validation de 1500 € par club, soit une dotation totale de 10500 € (Charlieu, Violettes Bressanes, Romagnat, CSBJ, Crussol, Montbrison, Vienne)

Pour les clubs participant à l'expérimentation CTC Clubs Pro (Oyonnax, ASM, LOU), dotation de 12000 €, soit 4000 € par club (emplois sportifs).

L'ordre du jour étant épuisé, la fin de la séance est prononcée à 20h20.

La prochaine réunion du Bureau Directeur, sera intégrée au programme de la journée de travail prévue le 18 septembre 2019 à Chaponnay (à confirmer).

Le Secrétaire Général

Patrick Carré